SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:	SAFEBLEND SANIBLEND OXY SANS PARFUM DIN 02497573
Autres moyens d'identification	SRXX
Usage du produit/Description:	Désinfectant, Nettoyant, Désodorisant
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	Chemotec (PM) Inc. 5800 ONTARIO E. MONTRÉAL, QC H1N 0A2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	1-800-729-6321 (Disponible de 8H à 16H30 du Lundi au Vendredi)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Globally Harmonized System):
Ce produit est régi par le règlement sur les Aliments et Drogues et non par le SIMDUT

2b Éléments d'étiquetage
Symbole: Sans objet.

CONSEILS DE PRUDENCE:
TENIR À L'ÉCART DES ENFANTS. Se laver les mains après toute manipulation. Éviter le contact avec les yeux.

PREMIERS SOINS:
Yeux: Rincer les yeux avec de l'eau en cas de contact. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Pour la consultation médicale, amener avec vous le contenant, l'étiquette, ou le nom du produit et son Identification Numérique de Drogue (DIN).

Mention d'avertissement: Voir sous conseils de prudence.

Mention de danger: Voir sous conseils de prudence.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENT SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	CAS #	% (poids)	GHS CLASSIFICATION
Peroxyde d'Hydrogène	7722-84-1	0.1 – 1.0	Pas classifié a cette concentration

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

4a Description des premiers soins:

Contact oculaire: Rincer délicatement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. En présence de verres de contact, les retirer si possible, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin si les irritations persistent.

Contact cutané: Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin si des irritations apparaissent. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation: Amener la personne à l'air frais.

Ingestion: Rincer la bouche. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement.

4b Symptômes et effets les plus important

Yeux:	Peut causer une irritation, des rougeurs, des larmes et une sensation de brûlure.
Peau:	Peut causer une légère irritation. Au contact avec le produit, la peau blanchit pendant quelques minutes.
Inhalation:	Aucun effet attendu.
Ingestion:	Peut causer une légère irritation, des douleurs abdominales, de la diarhée, des nausées et des vomissements.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires
Pas de traitements spéciaux. Voir l'avis au médecin à la section 2.

SECTION 5 - MESURES CONTRE LES INCENDIES

5a Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés :
Eau (éviter si possible les pulvérisations puissantes), mousse, poudres chimiques sèches, dioxyde de carbone. Le produit lui-même n'est pas inflammable, mais il peut générer de l'oxygène lors de sa décomposition.

Moyens d'extinction inappropriés :
Aucun connu.

5b Dangers spécifiques au produit
Produits de combustion dangereux :
Oxydes de carbone, azote et autres gaz irritants**.**

5c Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers
Procédures/équipements spéciaux de lutte contre l'incendie :
Lors d'un incendie, des fumées et des vapeurs irritantes peuvent être générées. Un appareil respiratoire autonome est requis pour le personnel de lutte contre l'incendie afin de se protéger des produits irritants produits lors de la combustion. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Un jet d'eau dirigé vers le produit génère beaucoup de mousse

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Protection individuelle :
Éviter le contact avec les yeux. Assurer une aération et une ventilation adéquates. Le sol sera glissant en cas de déversement. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8).

6b Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :
Arrêter la fuite. En cas de déversement important, pomper le produit dans des fûts ou nettoyer les déversements à l'aide d'un matériau absorbant. Poursuivre le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le sol sera glissant.

6c Précautions environnementales :
Le produit est biodégradable. Ne pas rejeter de grandes quantités dans les égouts.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Précautions pour une manipulation sans danger :
Éviter le contact avec les yeux. En cas d'utilisation conforme, aucune précaution particulière n'est requise.

7b Conditions de stockage sans danger :
Conserver dans un récipient hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Protéger du gel.

7c Matériaux d'emballage spéciaux :
Aucune incompatibilité avec la plupart des matériaux utilisés sur les lieux de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle

	Ontario Time-weighted Average Limit (TWA)	Ontario Short-Term Exposure Limit (STEL)	Notations
Aucun ingrédient réglementé			

8b Contrôles techniques :
Non requis dans des conditions normales d'utilisation**.**

8c Mesures de protection individuelle
Protection respiratoire :
Non requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et autres équipements de protection :
En cas de contact, porter des gants en caoutchouc. Bottes imperméables en cas de déversement important.

Protection des yeux et du visage :
Non requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas de contact, porter des lunettes de sécurité.

Considérations générales d'hygiène **:**
TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Une bonne hygiène est recommandée après utilisation de ce produit**.**

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Sans odeur
Point de fusion et point de congélation	Environ 0 °C
Point d'ébullition	Environ 100 °C
Inflammabilité	N/A
Limites inférieure et supérieure d'inflammabilité	N/A
Point d'éclair	Ne porte pas à ébullition
Température d'auto-inflammation	N/A
Température de décomposition	N/A
pH	Approximativement 5
Viscosité	<100 cps à 24 °C
Solubilité dans l'eau	Miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau	N/A
Pression de vapeur (mm Hg)	Environ 20 (eau)
Densité ou masse volumique spécifique (eau = 1 à 4 °C)	1,0 g/cm^3 à 20 °C
Densité de vapeur relative	Environ 0,6 (eau)
Caractéristiques des particules	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET LA STABILITÉ

10 a Réactivité:
Pas connue

10 b Stabilité chimique:
Stable entre 15° et 30°C, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10 c Risque de réactions dangereuses:
Peut réagir en contact avec les acides forts et les oxydants puissants.

10 d Conditions à éviter:
Éviter le contact avec les acides forts, les bases, et les oxydants puissants.

10 e Matériaux incompatibles:
Éviter le contact avec les alcalins forts et les matières réductrices fortes. Le peroxyde d'hydrogène, une composante de ce produit est une matière comburante forte. Il n'est pas inflammable par lui-même mais il peut entraîner la combustion spontanée de matières inflammables et supporter la combustion parce qu'il libère de l'oxygène en se décomposant.

10 f Produits de décomposition dangereux:
Avec les matières réductrices et les alcalins forts : chaleur et vapeurs d'eau et d'oxygène.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux, peau et ingestion.
Yeux: Peut causer une irritation, des rougeurs, des larmes et une sensation de brûlure.
Peau: Peut causer une légère irritation. Au contact avec le produit, la peau blanchit pendant quelques minutes
Inhalation: Aucun effet attendu.
Ingestion: Peut causer une légère irritation, des douleurs abdominales, de la diarhée, des nausées et des vomissements.

Cancérogénicité : aucun ingrédient n'est répertorié par le CIRC comme cancérogène potentiel pour l'homme.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : Négatif dans les tests de mutagénicité
Sensibilisation de la peau : Non sensibilisant selon OECD 406
Sensibilisation des voies respiratoires : P/D
Matières synergiques : P/D
Autres dangers importants: P/D

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL50 est supérieure à 20,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux. Voir Section 3 pour plus de renseignements.
Pour plus de détails, reportez-vous à la section 3

SECTION 12 - DONNÉES ECOLOGIQUES

12a Écotoxicité:

TOXICITÉ (Poissons)	Résultats	Durée d'exposition	Méthode
Peroxyde d'Hydrogène	Fish: 16.4 mg/L	96H	N/D

TOXICITÉ (Daphnia)	Résultats	Durée d'exposition	Méthode
Peroxyde d'Hydrogène	EC50: 7.7 mg/L	48H	N/D

TOXICITÉ (Algues)	Résultats	Durée d'exposition	Méthode
Peroxyde d'Hydrogène	Selenastrum capricornutum EC50 = 4,05-21,26 mg/L	96H	N/D

12b Persistance et dégradabilité : Le produit devrait être facilement biodégradable conformément à la norme OCDE 301.

12c Potentiel de bioaccumulation : Non bioaccumulable**.**

12d Mobilité dans le sol : Aucune donnée d'essai n'est disponible pour ce produit**.**

12e Autres effets indésirables : Aucune information pertinente trouvée.

SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éviter la contamination des aliments. Rincer à fond le contenant avant élimination. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. Éliminer le contenant conformément aux exigences municipales, provinciales et territoriales. Pour toute information concernant l'élimination des produits non utilisés ainsi que le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence de réglementation provinciale responsable ou au fabricant.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORTATION

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada : Non réglementé.

Numéro UN:	S/O
Appellation réglementaire:	S/O
Classe de danger :	S/O
Groupe d'emballage :	S/O
Dangers environnementaux:	S/O
Transport en vrac:	S/O
Précautions spéciales :	S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENT SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Informations SIMDUT :

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données de sécurité (FDS) contient toutes les informations requises par le RPD.

Classification SIMDUT 2015 : Voir la section 2a

Informations CEPA : Les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire de la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2026-01-20

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank

IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiches de données de sécurité